ainsi gagner à sa cause; car, il faut l'avoueret c'est peut-être notre malheur-l'élément français est ainsi fait, que bien souvent il oublie trop vite les persécutions dont il a été victime et qui devraient réveiller en lui un juste ressentiment au souvenir du passé -Trop confiants dans la sincérité bienvaillante de nos adversaires, nous sommes toujours pris par surprise à chaque nouvelle ten-tative d'agression. Et aujourd'hui même, quelques années de prospérité nous aveuglent et nous font voir un avenir brillant là où il n'y a que l'anéantissement de notre influence comme race, décrété dans le projet de confédération qu'on veut imposer au peuple. (Ecouter!) Mais l'armée américaine mena-Quit nos frontières, et il faillait songer à la défence. Dans le but de prévenir toute agression, le gouverneur assembla deux fois les chambres en 1812, et des mesures furent prises pour armer la milioe et voter les sommes nécessaires afin d'organiser la défeuse de la province. Sir GEORGE PRO-VOST, à l'ouverture du parlement en 1813, félicita la nation sur son courage et son energie, et les délibérations furent moins orageuses que d'ordinaire: on vota de nouveaux subsides pour la guerre, et le gouverneur et les chambres rostèrent en bonne intelligence pendant la session. A cette héroïque époque de notre histoire, on voit encore nos compatriotes canadiens, à qui on avait fait de nouvelles concessions, obéir à la voix de leurs chefs, courir à la frontière et repousser l'invasion. Mais en 1812 comme en 1775, le dévouement et le patriotisme de nos nationaux devaient être bientôt oubliés. Le moment du danger était à peine passé, que ceux qui, au prix de leur sang, avaient sauvé la puissance de l'Angleterre en Amérique, furent de nouveau en butte aux attaques incessantes de l'oligarchie anglaise, comme Je le démontrerai dans un instant. M. Gali-NEAU peint à grands traits la conduite de ses compatriotes à cette époque critique de notre histoire :-

"Une seconde fois, dit-il, le Canada fut conservé à l'Angleterre par ceux mêmes que l'on avait
à cœur de faire disparaître; par leur bravoure, la
colonie fut préservée des malheurs inévitables
d'une guerre acharnée. Pour un moment, la haine
que l'on portait au nom canadien avait été étouffée;
le bureau colonial, sentant la difficulté de la position, avait imposé silence aux cris fanatiques de
ses valets d'outre-mer; mais une fois le danger
passé et le Canada sauvé, les anciennes antipathles devaient renaîtra, la guerre à nos institutions
et à nos lois recommencer, et l'ingratitude faire

place à la reconnaissance dans le cœur des enfants d'Albion."

Il était évident qu'on n'avait ainsi usé de ménagements que parce que les circonstances ne permettaient pas de mécontenter une partie importante de la population qui pouvait seule sauver le pays. L'Angleterre n'a jamais été libérale qu'en face du danger. Aujourd'ui, c'est la même œuvre qu'elle poursuit en travaillant à faire disparaître notre nationalité dans le projet de confédération qui nous est soumis; mais elle trouve pour l'aider dans cette tâche un élément de force qui lui manquait alors: l'appui d'une majorité canadienne-française. (Ecoutes!) L'année suivante eut lieu la glorieuse bataille de Chatenuguay. Dans cette journée mémorable, une poignée de braves, commandés par DESALABEURY, affronta un ennemi plus de trente fois supérieur en nombre, arrêta la marche envahissante de l'ennemi, et par son dévouement et sa bravoure conserva ces riches provinces à la couroune d'Angleterre. Eli bien! M. le PRÉSIDENT, ce que les Canadiens-Français ont fait dans la guerre de 1812, ils sont encore presa à le faire sous la constitution telle qu'elle est. C'est parce qu'ils sentaient qu'ils avaient à défendre quelque chose de plus cher qu'une confédération, qui ne saurait pas micux sauvegarder leurs intérêts que leurs institutions, leur langue, leurs lois et leur nationalité, qu'ils ne regardaient pas au nombre de l'ennemi et qu'ils combattaient vaillamment un contre dix. Et aujourd'hui encore, pour défendre la constitution telle qu'elle est, avec les droits et priviléges qu'elle nous garantit, les Canadiens n'hésiteront pas un seul instaut à tout sacrifier pour la sauvegarde du précieux dépôt qui nous est confié. Certes, M. le Prisident, il n'est pas besoin de remonter bien haut dans notre histoire pour en trouver une preuve récente. On se rappelle comment en 1862, lors de l'affaire du Trent, quand une rupture avec nos voisins semblait imminente, les Can-diens-Français ont couru aux armes avec cet ontrain et cet élan irrésistible des héros de la Nouvelle-France. Ce n'est pas, M. le Prési-DENT, que le Canadien désire la lutte; mais il aime à se retremper -ur les champs de bataille, et si la génération actuelle était appelée à repousser l'ennemi, elle raurait montrer au monde entier que son sang u a point dégénéré, et qu'elle est digne, sous tous les rapports, de ses hérolques ancêtres.